

# RAPPORT ANNUEL

## 2021

**SESSAD Le Tremplin**  
Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

2 rue de Dettwiller  
67200 STRASBOURG



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....</b>	<b>1</b>
1.1	L'organisme gestionnaire.....	1
1.2	L'établissement .....	3
1.2.1	Agrément et missions.....	3
1.2.2	Eléments du projet d'établissement .....	3
<b>2</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITE.....</b>	<b>6</b>
2.1	Public accompagné.....	6
2.1.1	Mouvements de l'année.....	6
2.1.2	Evolution du public.....	6
2.1.3	Données d'activités .....	7
2.1.4	Instances de participation .....	7
2.2	Personnel .....	8
2.3	Eléments marquants de l'année .....	9
2.4	Démarche qualité .....	10
2.4.1	Bilan PACQ du SESSAD au 31/12/2021.....	10
2.4.2	Projection PACQ 2022-2024 .....	12

## 1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

**Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis**

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

## ■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
<b>ENFANCE ET ADOLESCENCE</b>			
<b>MULTIACCUEIL</b> <b>Les Marmousets</b>	<b>30</b> <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
<b>CRPEH</b> Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles &amp; professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
<b>CAMSP</b> Centre d'action médico-sociale précoce	<b>73</b> <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
<b>PCO 67</b> Plateforme de coordination et d'orientation <b>EPDA</b> Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
<b>IME Le Tremplin</b> Institut médico-éducatif	<b>79</b> <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
<b>SESSAD Le Tremplin</b> Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	<b>32</b> <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
<b>PCPE</b> Pôle de compétences et de prestations externalisées	<b>20</b> <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
<b>IMPro SIFAS</b> Institut médico-professionnel	<b>58</b> <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHEIM	670797497

<b>IME Rosier blanc</b> Institut médico-éducatif	<b>51</b> <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
<b>SESSAD Rosier blanc</b> Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	<b>20</b> <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
<b>HEBERGEMENT ET INSERTION</b>			
<b>FAS Licorne</b> Foyer d'accueil spécialisé	<b>25</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
<b>FHTH Rennweg</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>19</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
<b>SAVS Saverne</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>20</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
<b>FH Travail Espérance</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>33</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
<b>Foyer Pierre Samuel</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>15</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLLSHEIM	670784636
<b>SA Travail Espérance</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>45</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
<b>FH Paul Henner</b> Foyer d'hébergement	<b>15 (FHTH)</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	<b>30 (FAS)</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
<b>SAS Paul Henner</b> Structure d'accueil spécialisé	<b>18</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
<b>FAM Eolys</b> Foyer d'accueil médicalisé	<b>26</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
<b>SAJH</b> Structure d'activité de jour et d'hébergement	<b>119</b> <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
<b>SAVS Schiltigheim</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>45</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
<b>TRAVAIL PROTEGE</b>			
<b>ESAT Anne-Claire Staubes</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>170</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
<b>ESAT Travail &amp; Espérance</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>110</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

<b>ESAT Aux Trois Relais</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>100</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
<b>EA OPTIMAL ST</b> Entreprise adaptée	<b>10</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

## 1.2 - L'ETABLISSEMENT

### 1.2.1 - Agrément et missions

Le SESSAD s'adresse, **sur notification de la CDAPH, à tout enfant/adolescent âgé de 3 à 20 ans**, habitant ou fréquentant un établissement scolaire de l'Eurométropole et ne bénéficiant pas d'autre accueil dans un établissement spécialisé. Il accompagne 27 enfants/adolescents présentant une déficience intellectuelle et 5 enfants/adolescents autistes.

L'accompagnement par le SESSAD a pour objectif :

- de développer le potentiel du jeune en situation de handicap ;
- de soutenir le jeune dans son parcours de vie ;
- d'offrir un appui à la famille ;
- de coordonner et articuler les actions des différents partenaires.

### 1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

**Le projet d'établissement a été validé par le conseil d'administration de l'Apédi Alsace le 16 mars 2021.**

#### ■ Le SESSAD propose un accompagnement global

L'accompagnement proposé prend en compte la globalité de l'existence du jeune, son devenir, son désir, sa trajectoire de vie. Il tient compte du fait que les différents aspects du développement interagissent entre eux et s'inscrivent dans une démarche intégrant divers référentiels théoriques (approche psychodynamique, sciences de l'éducation, sciences cognitives.)

Il n'est pas envisageable de proposer des interventions thérapeutiques sans accompagnement éducatif. Un éducateur référent, pivot central de l'accompagnement, est identifié pour chaque personne accompagnée. Ce professionnel se réfère au travail de l'équipe pluridisciplinaire.

L'accompagnement se définit en fonction des pré-requis acquis sur le plan moteur, cognitif et psychique. Il va favoriser les mises en situations concrètes de la vie quotidienne visant une meilleure autonomie et l'inclusion sociale du jeune.

L'accompagnement du jeune se décline sous la forme d'une ou plusieurs séances par semaine, en individuel et/ou en groupe. Des suivis (éducatif, psychologique, psychomoteur, orthophonique) peuvent se dérouler dans tous les lieux fréquentés par le jeune (école, domicile, SESSAD, terrain de stage, centre socio-culturel,...)

#### ■ Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile est un service :

##### → d'éducation spéciale

La mission essentielle des éducateurs est de créer des conditions pour permettre au jeune de devenir plus autonome et de se construire dans un cadre de relations avec d'autres enfants, jeunes ou adultes, quelles que soient ses difficultés.

Le travail éducatif se base sur :

- des activités éducatives spécifiques ;
- un apprentissage des règles sociales ;
- le soutien de l'inclusion scolaire ;
- un accompagnement (éventuel) pour la mise en place d'activités extra-scolaires ;
- un appui aux parents dans leurs questionnements et inquiétudes ;
- une articulation et un travail de liaison avec les partenaires ;
- la préparation au devenir adulte ;
- une préparation du passage vers une autre structure et/ou l'arrêt de l'accompagnement SESSAD.

Les modalités d'interventions peuvent évoluer en cours d'année. Certains projets peuvent être menés conjointement avec d'autres professionnels du SESSAD, de l'IME, du PCPE ou avec des partenaires extérieurs (Maison des adolescents, établissement social et médico-social, enseignants, ...)

#### → **de soins**

Le soin va au-delà d'une conception sanitaire. Il s'agit tout autant de prendre soin que de soigner. Prendre soin dans le sens de se soucier, se préoccuper, de comment ça se passe pour l'enfant à la maison, à l'école, à l'extérieur...

Médecin pédopsychiatre, psychologue, psychomotriciens et rééducateurs en libéral (orthophonistes, ergothérapeutes) assurent les soins avec 2 objectifs majeurs :

- apporter un éclairage spécifique aux équipes (établissements scolaires, intervenants extérieurs) et à la famille sur le vécu et l'évolution de l'enfant ;
- soutenir l'enfant et sa famille face aux difficultés repérées.

En complémentarité du travail éducatif engagé, les thérapeutes accompagnent et soutiennent les parents dans l'approche des difficultés de leur enfant.

Cet axe de travail est porté par des professionnels du soin, mais l'ensemble de l'équipe veille à prendre soin de l'enfant en créant un dispositif d'accompagnement adapté et individualisé.

Les effets thérapeutiques de cette approche globale et coordonnée se manifestent par du mieux-être, de la confiance en soi, une expression corporelle plus aisée, de l'ouverture à l'autre, ... qui permettent alors d'investir le langage et les apprentissages selon les possibilités et les rythmes de chacun.

#### → **à domicile**

L'intervention s'inscrit dans une pratique « hors les murs ».

Le domicile évoque d'abord la demeure familiale mais, en SESSAD, il est à entendre dans un sens beaucoup plus large. Il va au-delà du domicile familial et s'étend au milieu de vie et d'activités habituelles de l'enfant. Le domicile familial constitue cependant un point d'ancrage autour duquel s'ouvrent des interventions multiples et diversifiées tournées vers la famille, l'environnement social, scolaire et professionnel du jeune.

Une des caractéristiques de l'intervention est d'investir une position intermédiaire entre la famille et le monde extérieur, entre l'école ordinaire et les aménagements particuliers, le handicap et la « norme ». Les professionnels inscrivent leurs missions dans les entre deux. Ils essaient de mettre en place des passerelles entre des mondes qui peuvent se côtoyer sans se rencontrer. Ils deviennent ainsi des « spécialistes » d'une pratique de l'intermédiaire dans un va et vient entre différents lieux et leurs cultures respectives.

Ces notions sont étroitement imbriquées et conditionnent la construction d'un ensemble de prestations qui répondent aux besoins du public accueilli dans le cadre des missions spécifiques d'un SESSAD.

### ■ Les prestations d'accompagnement

Elles reprennent les termes de SERAFIN-PH :

- les prestations pour promouvoir l'autonomie ;
- les prestations pour la participation sociale ;
- les prestations de soins somatiques et psychiques ;
- les prestations du travail avec les familles et les prestations de coordination.

Elles sont décrites dans le PE SESSAD 2020/2025.

## 2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

### 2.1.1 - Mouvements de l'année

#### ■ Admissions

6 jeunes ont été admis, après un temps d'attente de 2 à 3 ans :

- 1 fille de 7 ans, orientée par le CAMSP pour accompagner l'entrée en ULIS école ;
- 2 garçons de 8 et 9 ans, scolarisés en ULIS école, ayant été orientés par le CAMSP ; l'un est en attente d'un accueil en IME ;
- 1 jeune fille de 13 ans, scolarisée en ULIS, orientée par le collège ;
- 1 jeune de 14 ans, en grandes difficultés pour poursuivre son accueil en classe externalisée à l'IME le Tremplin à la sortie du confinement de 2020. Un accompagnement doublé SESSAD et IME a été mis en place ;
- 1 adolescent de 17 ans, déscolarisé dont l'admission a été reportée d'une année suite à une erreur d'orientation en EREA.

#### ■ Sorties

6 jeunes ont quitté le SESSAD :

- 2 jeunes majeurs, arrivés en fin de notification CDAPH :
  - 1 jeune homme de 19 ans a poursuivi sa formation BAC Pro commerce, avec AESHi ;
  - 1 jeune femme à la veille de sa 20<sup>ème</sup> année en recherche d'emploi après une formation en CAP agent de collectivités. Elle a pu se réinscrire dans un parcours de formation à l'école de la 2<sup>ème</sup> chance ;
- 2 jeunes adolescentes (14 et 15 ans) ont été admises à l'IMPro SIFAS ;
- 1 garçon de 11 ans a pu être admis à l'IME le Tremplin-Section DI en classe externalisée ;
- 1 garçon de 9 ans a été admis en IME (ARSEA Strasbourg), après une scolarisation de plus en plus compliquée (voire impossible) en ULIS école.

### 2.1.2 - Evolution du public

Le SESSAD s'est adapté à l'évolution du profil des enfants qu'il accompagne. Les changements se poursuivent avec l'impact de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 en faveur de la scolarisation des enfants handicapés.

Nous constatons que :

- les jeunes de moins de 16 ans sont généralement accueillis en crèche ou scolarisés ; ceux qui sont scolarisés le sont majoritairement en ULIS à temps plein ;
- 1 enfant de 8 ans est resté sans scolarisation effective durant quelques mois à la rentrée de septembre 2021/2022 ;
- au retour du premier confinement, la scolarisation de deux jeunes adolescents de 14 ans est devenue impossible. Ils étaient en grandes difficultés psychologiques (forme de phobies scolaires ?) ;
- pour les jeunes qui présentent des problématiques particulières avec des troubles importants (agitation motrice, difficultés relationnelles, ...), l'accompagnement évolue vers une scolarisation à temps partiel. 4 enfants scolarisés en ULIS école sont concernés, leur scolarisation est entièrement

dépendante de la présence ou non d'une AESHi (lorsqu'elle est absente, les enfants ne sont pas accueillis en classe et cela augmente fortement le temps de présence au domicile).

Pour certains, ce type de scolarisation peut se combiner avec une prise en charge sanitaire séquentielle (hôpital de jour, CAMPA),

Le nombre de demandes de suivis par un SESSAD explose depuis plusieurs années. Ces orientations restent majoritairement impulsées par l'Education Nationale.

- le délai d'attente important avant l'accompagnement par le SESSAD continue à s'allonger (entre 2 et 4 ans), avec une période de rupture de l'accompagnement médico-social, et une forte demande d'interventions rééducatives et thérapeutiques ;
- des jeunes sont scolarisés en milieu ordinaire à défaut d'accueil en milieu spécialisé, malgré des besoins d'accompagnement médico-social plus importants ; pour certains, le SESSAD ne suffit pas pour répondre aux besoins d'accompagnement ;
- le nombre d'interlocuteurs intervenant auprès du jeune augmente avec un morcellement de l'accompagnement, nécessitant une coordination importante pour une prise en compte globale de ses besoins ;
- la transformation de l'offre médico-sociale et sanitaire (manque de places en établissements spécialisés ou hospitaliers) impacte la demande croissante d'accompagnement SESSAD ;
- pour les jeunes accueillis après 14 ans, la déficience intellectuelle n'est souvent pas au premier plan. Ces jeunes présentent des difficultés d'ordre relationnel qui s'amplifient et mettent l'inclusion scolaire ou professionnelle en péril. Ils sont généralement en recherche de diagnostic.

### 2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 32 jeunes.

SESSAD	2018	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	32	32	32	32
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	200	200	200	200
Nombre de séances théoriques	3 840	3 840	3 840	3 840
Nombre de séances à réaliser BP (A)	3 200	3 200	3 200	3 617
Nombre de séances réalisées (R)	3 463	3 804	3 428	4 004
Taux d'activité (R/A)	108,22%	118,88%	107,13%	110,70%

La nouvelle comptabilisation des actes définie dans le rapport d'activité harmonisé (RAH) pour les SESSAD en 2020 a été introduite cette année. Ainsi, le nombre de séances a augmenté puisque le comptage se fait par le biais des professionnels présents et plus uniquement par le nombre d'enfants présents.

### 2.1.4 - Instances de participation

Il n'y a pas d'instance de représentation des familles au niveau du SESSAD. Elles sont régulièrement incitées par les référents et par la cheffe de service à transmettre leurs remarques ou demandes.

La recherche d'un mode d'expression plus participatif reste d'actualité. De nombreux parents ont exprimé leur désintérêt pour le questionnaire de satisfaction.

## 2.2 - PERSONNEL

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 14 personnes représentant 9,03 ETP.



### ■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020			CA 2021			variation
	SESSAD	PCPE	Total	SESSAD	PCPE	Total	
<b>Direction/encadrement</b>	<b>1,00</b>	<b>0,50</b>	<b>1,50</b>	<b>1,50</b>	<b>1,00</b>	<b>2,50</b>	<b>1,00</b>
directeur	0,50		0,50	0,50		0,50	0,00
chef de service	0,50	0,50	1,00	1,00	1,00	2,00	1,00
<b>Administration/gestion</b>	<b>1,40</b>	<b>0,50</b>	<b>1,90</b>	<b>1,40</b>	<b>0,50</b>	<b>1,90</b>	<b>0,00</b>
secrétaire	1,00	0,50	1,50	1,00	0,50	1,50	0,00
comptable	0,40		0,40	0,40		0,40	0,00
<b>Socio-éducatif</b>	<b>4,60</b>	<b>2,00</b>	<b>6,60</b>	<b>4,60</b>	<b>1,80</b>	<b>6,40</b>	<b>-0,20</b>
éducateur spécialisé	4,50	1,00	5,50	4,50	1,80	6,30	0,80
moniteur éducateur		1,00	1,00		0,00	0,00	-1,00
assistante sociale	0,10		0,10	0,10		0,10	0,00
<b>Paramédical</b>	<b>1,92</b>	<b>1,05</b>	<b>2,97</b>	<b>1,92</b>	<b>1,05</b>	<b>2,97</b>	<b>0,00</b>
psychologue	0,62	0,50	1,12	0,62	0,50	1,12	0,00
psychomotricien	1,30	0,50	1,80	1,30	0,50	1,80	0,00
ergothérapeute		0,05	0,05		0,05	0,05	0,00
<b>Médical</b>	<b>0,11</b>	<b>0,06</b>	<b>0,17</b>	<b>0,11</b>	<b>0,06</b>	<b>0,17</b>	<b>0,00</b>
médecin		0,06	0,06		0,06	0,06	0,00
pédopsychiatre	0,11		0,11	0,11		0,11	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>9,03</b>	<b>4,11</b>	<b>13,14</b>	<b>9,53</b>	<b>4,41</b>	<b>13,94</b>	<b>0,80</b>

### ■ Mouvement du personnel

Ils ont été importants cette année :

- Démission d'une psychomotricienne en mai 2021, remplacée en septembre 2021.
- Départ à la retraite de la psychologue en septembre 2021, remplacée en novembre 2021.
- Accueil de 2 stagiaires en 3<sup>ème</sup> année de psychomotricité (IIFMR de Mulhouse & ISRP de Paris)

## 2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

**Au niveau des accompagnements**, le contexte de crise sanitaire a continué à impacter notre fonctionnement et nos pratiques mais dans une moindre mesure.

Les interventions auprès des jeunes et de leur famille ont repris normalement à domicile ou dans les différents lieux de vie. Les réunions indispensables à la construction du parcours du jeune ont repris dans nos locaux. L'utilisation des supports numériques a diminué. L'équipement et les connexions ne sont pas toujours à la hauteur des besoins. Toutefois, les appels téléphoniques ou les visios ont encore remplacé les entretiens en présentiel, plus particulièrement auprès des partenaires et des intervenants non vaccinés. De nombreuses réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS) se sont tenues en visio, ou en formule « mixte », dans un fréquent contexte d'insatisfaction des parents.

Les contraintes imposées par les mesures barrières et l'utilisation des locaux ont impacté notre activité, plus particulièrement les séances en groupes, indispensables pour construire la participation sociale.

Durant l'été, des interventions ont pu se poursuivre à l'extérieur. Le pass sanitaire demandé aux plus de 12 ans à la rentrée de septembre 2021 n'a pas permis l'utilisation habituelle des espaces extérieurs (loisirs, activités sportives, ...)

Le travail autour de l'autonomie dans les déplacements, le recours aux transports en commun ont repris pour certains jeunes, mais certaines familles sont restées réticentes.

Des rencontres, visites d'établissements, stages et périodes d'immersion (en lycée, en IMPro, en ESAT) ont été reportés, impactant d'autant la construction des parcours scolaires ou professionnels des jeunes.

Le retour à la scolarisation reste complexe pour certains jeunes, même si les accompagnements éducatifs et thérapeutiques ont repris pour tous. L'impact psychologique de ce contexte Covid est particulièrement marquant chez certains adolescents. Le retour à une activité normale a été difficile pour certaines familles qui ont exprimé des besoins de soutien et de répit plus importants.

La réduction du temps de scolarisation pour certains enfants présentant des troubles du comportement s'intensifie. Ces troubles complexifient l'accueil en milieu scolaire, d'autant que la présence d'AESH est très fluctuante et largement insuffisante pour répondre à leurs besoins d'accompagnement. Les familles se retrouvent de fait dans l'obligation d'assurer la garde de leur enfant en âge scolaire au domicile sur des temps de plus en plus longs.

L'implication d'un joueur du Racing Club de Strasbourg, Jean Eudes AHLOU a été apprécié, et plus particulièrement sa présence lors d'une séance de groupe « découverte sportive ». Avec d'autres enfants de l'IME, 3 jeunes du SESSAD ont pu assister à un match, accompagnés par un de leur parent. Ils étaient ravis malgré le froid et l'heure tardive.

Deux enfants, présentant des troubles importants ont pu participer à un cycle de médiation animale en partenariat avec l'IME, section polyhandicap et section autisme. Cette approche sensori-motrice différente, en interactions avec d'autres jeunes a été très appréciée, tant par les enfants que par les encadrants.

**En ce qui concerne l'équipe pluridisciplinaire**, la formation collective sur le rôle et les missions de l'éducateur référent démarrée en octobre 2020 s'est poursuivie tout au long de l'année 2021.

Le développement des partenariats reste ralenti, mais il a repris avec les réunions interprofessionnelles organisées par le CRA et une rencontre avec un intervenant du DASCAS autour de l'utilisation des tablettes.

Des webinaires ont également été proposés :

- sur la déficience intellectuelle organisé par l'équipe relais handicap rare ;
- sur le non recours aux ESMS pour les bénéficiaires organisé par le CREAI Grand Est.

Les journées SESSAD, annulées en 2020 ont été reportées en décembre 2021. Malgré les restrictions sanitaires, une éducatrice, une psychomotricienne et la cheffe de service ont pu y participer.

Après une première réponse négative suite à l'appel à projet en 2020, le projet d'extension de 8 places SESSAD a finalement été retenu en décembre 2021 pour une mise en œuvre au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

## 2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services. La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction du service.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCreai est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

### 2.4.1 - Bilan PACQ du SESSAD au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 21 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre fin 2019 et 2021.

REFERENTIEL Outil ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE
<b>1 - PROJET DE SERVICE (PS)</b>		
<b>1.5.2</b> - Le projet est élaboré selon une méthode participative	<b>ACHEVÉ :</b> Associer les usagers à l'élaboration du projet de service	Juillet 2021
A critériser	<b>ACHEVÉ :</b> Informer systématiquement les familles sur les changements et communiquer davantage sur l'accompagnement proposé	Sept 2021
	<b>ACHEVÉ :</b> Définir les supports de communication avec les enfants et les familles	Sept 2021

<b>2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS</b>		
<b>2.2.1</b> - La procédure d'admission permet l'égalité de traitement des demandes d'entrée dans la structure	<b>ACHEVÉ</b> : Répondre systématiquement à tous les courriers de demandes d'admission	Sept 2019
<b>2.4.2</b> - La structure propose un cadre cohérent pour prévenir et gérer les comportements problématiques.	<b>ACHEVÉ</b> : Mener une réflexion sur la gestion des comportements problématiques	Juin 2019
	<b>ACHEVÉ</b> : Renforcer la formation en lien avec les TSA, les troubles de comportements et troubles psychiques	Déc 2021
<b>3 - PROJET PERSONNALISE</b>		
<b>3.1.3</b> - Les conditions d'archivage et de communication du dossier sont conformes à la législation en vigueur	<b>ACHEVÉ</b> : Informer les professionnels sur les informations transmises aux familles dans la cadre du PPA	Sept 2019
<b>3.2.3</b> - L'avis de l'enfant/adolescent/jeune majeur (et/ou son représentant légal) est systématiquement recueilli pour les actions proposées dans le projet personnalisé et leur mise en œuvre	<b>ACHEVÉ</b> : Formaliser le recueil des informations auprès des familles et de l'utilisateur pour l'élaboration du PPA	Sept 2020
<b>3.2.4</b> - Chaque projet personnalisé est évalué annuellement en équipe pluridisciplinaire et avec l'enfant/adolescent/jeune majeur (et/ou son représentant légal)	<b>ACHEVÉ</b> : Mener une réflexion sur l'éducation à la santé	Sept 2021
<b>3.5.1</b> - L'entourage de la personne est pris en compte dans la définition et la mise en œuvre de l'accompagnement	<b>ACHEVÉ</b> : Mener une réflexion sur la prise en compte et le soutien à apporter aux aidants	Sept 2021
<b>4 - L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT</b>		
<b>4.3.4</b> - La structure développe des partenariats	<b>ACHEVÉ</b> : Développer l'identification et les missions des partenaires auprès des professionnels	Déc 2021
A critériser	<b>ACHEVÉ</b> : Développer des missions de sensibilisation au handicap à l'externe	Juillet 2021
<b>5 - ORGANISATION ET RESSOURCES</b>		
<b>5.1.2</b> - La démarche d'amélioration continue de la qualité est organisée	<b>ACHEVÉ</b> : Communiquer davantage autour de la démarche qualité.	Juillet 2021
<b>5.2.3</b> - Les obligations légales en matière de droit du travail et de sécurité du personnel sont respectées	<b>ACHEVÉ</b> : Donner une information aux professionnels sur les textes juridiques et réglementaires faisant foi en matière de responsabilité civile et pénale	Janv 2021
A critériser	<b>ACHEVÉ</b> : Interroger la gestion des déchets (alimentation et papiers)	Sept 2020

	<b>ACHEVÉ</b> : Renforcer la formation des professionnels à l'évolution de la population accueillie : - aux particularités des troubles du spectre de l'autisme (TSA) - la gestion des comportements problématiques - l'accompagnement des troubles psychiatriques - aux problématiques liées à l'inclusion socio-professionnelles	Sept 2021
	<b>ACHEVÉ</b> : Formaliser la fonction d'éducateur référent (rôles, missions et tâches)	Décembre 2021
	<b>ACHEVÉ</b> : Former les professionnels à la responsabilité d'exercer le rôle d'éducateur référent	Janvier 2021
	<b>ACHEVÉ</b> : Mettre en œuvre les nouvelles missions de l'éducateur référent	Janvier 2021
	<b>ACHEVÉ</b> : Informer sur les thématiques de la santé, les RBPP ANESM et HAS (en interne, colloques, forums, conférences)	Juillet 2019
	<b>ACHEVÉ</b> : Participer aux réseaux interprofessionnels (CRA, GXIV, Journées Nationales SESSAD, Commissions SESSAD, EPE)	Juillet 2019

## 2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

### ■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 19 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

### ■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

**Denis DUDENHOEFFER**

Directeur du SESSAD Le Tremplin